



CONFÉRENCE CANADIENNE  
DES ARTS

---

CANADIAN CONFERENCE  
OF THE ARTS

## **Plaider de la même voix pour les arts : une perspective internationale**

Rapport de recherche  
Auteure : Alexandra SLABY  
pour la  
Conférence canadienne des arts

## Table des matières

Introduction .....	3
I. La poursuite du bien commun des arts, le « arts advocacy » : un nouveau phénomène .....	3
A. Contexte .....	4
B. Plaider pour les arts .....	6
II. Meilleures pratiques en matière de réseautage dans la représentation des intérêts des arts .....	9
A. Americans for the Arts (AFTA).....	9
B. Le KLYS (en anglais le Swedish Joint Committee for Artistic and Literary Professionals).....	17
D. National Arts & Cultural Alliance (NACA) .....	24
Conclusions et recommandations .....	25

### **Un mot sur l'auteure de la recherche:**

Depuis 2004, Alexandra Slaby est professeure associée/maître de conférences à l'Université de Caen, en France. En 2003, elle a obtenu un doctorat de cette même université, avec une thèse portant sur la politique culturelle irlandaise. Elle a publié de nombreux articles sur les politiques culturelles dans les pays anglophones et organisé des colloques et des conférences sur le même sujet. Elle s'apprête à publier, dans les prochains mois, un livre portant le titre *État et culture en Irlande 1922-2002*.

## Introduction

On a l'impression au Canada que le secteur culturel est fragmenté et qu'il a été impossible jusqu'ici d'articuler une politique culturelle. La Gouverneure générale du Canada Michaëlle Jean et son mari Jean-Daniel Lafond l'ont déploré dernièrement, en juin 2008.<sup>1</sup>

Depuis toujours, la Conférence canadienne des arts est l'organisme qui s'occupe de représenter les intérêts de toutes les disciplines artistiques de toutes les régions. Aujourd'hui, les disciplines ont créé leurs propres organismes professionnels pour représenter leurs intérêts particuliers. Mais la CCA a encore le mandat d'être « le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada » et d'articuler les politiques pour assurer la croissance du secteur culturel.<sup>2</sup>

Notre rapport examine comment les autres pays ont traité cet enjeu et réussi à établir un mode de collaboration permettant à chaque organisme d'articuler ses politiques culturelles pour plaider de la même voix pour les arts.

L'obtention d'un consensus sur les enjeux à promouvoir dans une politique culturelle doit faire appel aux notions de poursuite du bien commun (advocacy) et de lobbying, particulièrement dans un contexte où le soutien fédéral des arts est mis en danger. Les deux formes d'activité comportent la participation des associations d'artistes et des membres de la société civile pour convaincre le secteur public de soutenir plus les arts. Aux États-Unis, le National Association of State Arts Agencies (NASAA) présente des exemples clairs pour distinguer les deux activités:

« Présenter des arguments généraux sur l'importance du soutien public des arts, c'est **promouvoir des intérêts**. Demander à un législateur de voter pour une augmentation du financement public des arts dans un projet de loi portant affectation de crédits, c'est faire du **lobbying**. »<sup>3</sup>

Nous allons examiner des contextes qui ont produit des réussites en matière de promotion des intérêts des arts. Nous verrons ensuite les meilleures pratiques des autres pays à cet égard. Nous présenterons comme principal exemple le réseau Americans for the Arts, qui offre l'illustration la plus développée de l'élaboration d'un réseau de promotion des intérêts des arts. Finalement, nous nous baserons sur ces exemples pour établir les éléments d'une bonne stratégie de promotion des intérêts.

### I. La poursuite du bien commun commun des arts, le « arts advocacy » : un nouveau phénomène

La promotion des intérêts des arts a évolué de façon semblable à ce qu'avaient fait auparavant les groupes de promotion des intérêts comme la santé, l'environnement ou les droits des consommateurs. Certains contextes sont plus favorables à cette

<sup>1</sup> [http://www.radio-canada.ca/arts-spectacles/PlusArts/2008/06/30/002-gouverneure\\_culture.asp](http://www.radio-canada.ca/arts-spectacles/PlusArts/2008/06/30/002-gouverneure_culture.asp)

<sup>2</sup> [http://www.carts.ca/fr/about/mission/documents/cca\\_culturalpolicymandate\\_fr.pdf](http://www.carts.ca/fr/about/mission/documents/cca_culturalpolicymandate_fr.pdf)

<sup>3</sup> <http://www.nasaa-arts.org/publications/mar06nasaa-advocate.pdf> [traduction]

activité que d'autres. Des facteurs conjoncturels mènent à la détermination d'un enjeu ponctuel et les forces de la promotion des intérêts s'assemblent pour intervenir. Il y a aussi des facteurs structureaux, comme l'inscription de ces activités de promotion des intérêts et de lobbying dans le processus politique. Nous verrons ensuite comment les réseaux de promotion des intérêts des arts se sont formés et, en dernier lieu, comment les efforts de promotion des intérêts sont justifiés, soit au moyen de quels arguments.

### **A. Contexte**

Le financement public des arts et de la culture est réorganisé à l'échelle planétaire, dans un contexte où d'autres préoccupations pressantes comme la santé et l'éducation demandent une part de plus en plus grande de l'argent des contribuables. C'est un contexte dans lequel la recherche de nouveaux types de soutien est devenue vitale pour les arts. Pour promouvoir le soutien des arts, les organismes ont découvert qu'il serait dans leur intérêt de se fusionner et de former des réseaux de promotion des intérêts.

C'est aux États-Unis que c'est le plus évident. Même si les données compilées par le National Association of State Arts Agencies (NASAA) montrent que les crédits publics affectés aux associations d'artistes ont augmenté depuis 2004, comme les dépenses des gouvernements locaux pour les arts depuis 2005, tandis que les crédits du National Endowment for the Arts (NEA) sont demeurés stables,<sup>4</sup> Kelly Barsdate, responsable des programmes et de la planification au NASAA, souligne qu'il est de plus en plus nécessaire de faire de la promotion des intérêts pour assurer la survie du secteur des arts :

« Les bailleurs de fonds du secteur public continuent de souligner la nécessité que les citoyens, la communauté culturelle et les chefs de file du secteur privé fassent de la promotion des intérêts. Toutes les voix sont nécessaires pour aider les élus à comprendre que le soutien des arts est une politique publique judicieuse dont les retombées avantageuses sont multiples sur nos villes, nos états et notre nation. »<sup>5</sup>

Dans ce contexte, les six organismes régionaux des arts<sup>6</sup> des États-Unis diversifient de plus en plus leurs activités et leurs bases de ressources.<sup>7</sup> Au niveau des états, certains organismes des arts se sont réunis dans les années 1990 pour unifier leurs efforts en faveur des arts. En 1996, l'Arizona crée le Arizona Arts Endowment Fund, une structure cadre conçue pour faire progresser la cause de ses nombreux organismes partenaires. En Oregon, un groupe de travail en matière de planification culturelle est formé en 1999 au moyen d'un projet de loi spécial pour élaborer « un plan culturel cadre afin de rendre explicite les connexions entre la culture, l'identité publique de l'état, le développement communautaire et le développement économique » qui devient le Oregon Cultural Trust en 1999 et qui a réussi à « aligner les secteurs des arts, des sciences sociales, de la préservation et autres groupes culturels autour d'un ensemble commun de politiques. »

---

<sup>4</sup> Grantmakers in the Arts, the Foundation Center and the National Assembly of State Arts Agencies, *Vital Signs. Snapshots of Arts Funding*, 2007, [http://www.giarts.org/usr\\_doc](http://www.giarts.org/usr_doc)

<sup>5</sup> Grant-makers in the Arts and the Foundation Center, *Vital Signs. Snapshots of Arts Funding*, 2007, 12. [traduction]

<sup>6</sup> Arts Midwest, Mid-America Arts Alliance Mid Atlantic Arts Foundation, New England Foundation for the Arts, Southern Arts Federation and Western States Arts Federation.

<sup>7</sup> National Association of State Arts Agencies, *Cultural Policy Innovation: A Review of the Arts at the State Level*, prepared for the Pew Charitable Trusts, June 2001.

Cela a généré des profits par l'entremise du stimulant fiscal de ce nouvel organisme sans but lucratif.<sup>8</sup>

C'est un phénomène qui touche également l'Europe, dont la culture politique est traditionnellement plus centralisée. Un rapport publié par le Parlement européen sur la période 2000 à 2005 détermine que la plupart des pays réorganisent leurs administrations culturelles au moyen de processus de décentralisation ou de retrait de l'État. Face à cette tendance, le rapport recommande que les gouvernements conçoivent les bonnes initiatives pour stimuler le marché et particulièrement la troisième sphère (les organismes sans but lucratif) pour soutenir la culture. Il recommande aussi de sensibiliser plus les gens à l'importance des arts et au bien-fondé de les soutenir.<sup>9</sup> Entretemps, dans le reste du monde, le milieu des années 1980 fait entrer les changements politiques et sociaux qui ont entraîné la création ou la réorganisation d'un grand nombre d'organismes culturels pour faire progresser la démocratie culturelle.<sup>10</sup>

La notion de représentation des intérêts est plus enclavée dans les systèmes politiques de certains pays que dans ceux d'autres pays. Aux États-Unis, ce processus a été le résultat naturel d'une culture politique qui reconnaît que le lobbying est une partie importante du processus décisionnel. Le lobbying est garanti par le premier amendement à la Constitution qui ajoute aux trois premières libertés la liberté de « présenter une requête au gouvernement pour obtenir le redressement d'un grief » [traduction]. Les exemples incluent le lobbying des groupes d'intérêts en matière de soins de santé dans le contexte du projet de loi sur la réforme des soins de santé au début des années 1990. Dernièrement, des groupes d'intérêts se sont développés à l'échelle des états et aux niveaux locaux.<sup>11</sup>

C'est dans ce contexte que les réseaux de représentation des intérêts en matière d'arts se sont développés. L'un des plus connus et des plus fructueux est le réseau de la Fédération Internationale des Acteurs (FIA). Il se décrit comme indépendant, international et représentant les intérêts des syndicats et des associations d'artistes-interprètes du monde. Le réseau a été mis sur pied par le Syndicat National des Acteurs Français et le British Actors' Equity en 1952 dans le contexte des nouvelles difficultés des artistes après la destruction des théâtres au cours de la guerre, en l'absence également de lois sur les droits des artistes-interprètes. Le réseau se réunit pour la première fois l'année suivante, lors du 1<sup>er</sup> Congrès de la Fédération Internationale des Acteurs, accueillant à cette occasion des délégués de 15 pays d'Europe et un observateur de l'Australie. Ouverte aux membres de l'extérieur de l'Europe, la FIA voit ensuite les pays de l'Amérique latine se joindre à elle, comme le Canada, l'Australie et la Pologne. La FIA compte environ 100 associations membres à ce jour dans le monde. L'un des premiers enjeux traités par la FIA dans les années 1950 est la protection de la radiodiffusion nationale quand les pays n'ont pas les mêmes émetteurs et doivent consolider leur propre industrie. Cela a donné lieu à une

<sup>8</sup> National Association of State Arts Agencies, *Cultural Policy Innovation: A Review of the Arts at the State Level*, prepared for the Pew Charitable Trusts, June 2001. [traduction]

<sup>9</sup> Parlement Européen, Département politique, Politiques culturelles et de cohésion, Culture et éducation, *Financement des arts et de la culture dans l'Union européenne*, Bruxelles : 2006. .

<sup>10</sup> La Fédération internationale de conseils des arts et d'agences culturelles (FICAAC) décrit ces changements comme « l'effondrement des structures étatiques coloniales et communistes; l'émergence des nouveaux gouvernements démocratiques; le désir des communautés de participer activement aux décisions en matière d'arts et de culture; la nécessité de réformer les structures gouvernementales; le désir d'encourager les contributions du secteur privé; la reconnaissance accrue de la valeur de la société civile ou des institutions du 'troisième secteur' » [traduction].

<sup>11</sup> Ronald J. Hrebennar, *Interest Group Politics in America*, M. E. Sharpe, (1982), 1997.

négociation collective internationale et contribué à instaurer cette « solidarité inestimable » des membres de la FIA, dont elle s'enorgueillit. La FIA exerce des pressions auprès des gouvernements, des organisations et des institutions de l'Europe et du monde. Elle publie une revue et donne des conseils pratiques à ses membres.

En Europe, Culture Action Europe a mis sur pied un organisme qui représente les intérêts d'environ 8 000 artistes organismes culturels auprès des décideurs de l'Europe.<sup>12</sup>

Au cours des dernières années, les institutions plus près du pouvoir ont également commencé à élaborer des activités de représentation des intérêts des arts. À la fin des années 1990, les Conseils des arts de différents pays anglophones se réunissent officiellement dans le but de créer un réseau organisé, ce qui se produit en 2000 avec la création de la Fédération internationale de conseils des arts et d'agences culturelles (FICAAC) à la réunion du Sommet mondial du Conseil des Arts du Canada à Ottawa. La nouvelle association était ouverte à tous les organismes du secteur des arts dans le monde qui financent les arts ou qui en représentent les intérêts. Le processus de réseautage était encadré par Sarah Gardner, directrice de la stratégie et de la politique pour le Australia Council et militante de la représentation des intérêts qui devait devenir directrice générale fondatrice de la FICAAC.

Cette consultation a fait en sorte que le modèle adopté pour la FICAAC prévoyait qu'elle n'allait pas faire principalement de la représentation des intérêts des arts, mais qu'elle allait fournir des ressources pour aider les conseils des arts et les organismes d'état à échanger leurs meilleures pratiques et des conseils avec ceux qui représentent les intérêts des arts. Par conséquent, la FICAAC tient des sommets mondiaux et des mini-sommets. Les sommets mondiaux ont lieu à tous les trois ans. Le deuxième sommet mondial en 2003 incluait un atelier dont le thème était : « Faire valoir les arts ». Cet atelier a contribué encore plus à la définition de la représentation des intérêts des arts et établi des stratégies de réussite et aussi des embûches à éviter. Entretemps, la FICAAC produit également des rapports de recherche, dont un document conseil et une bibliographie en matière de représentation des intérêts des arts.<sup>13</sup> Le soutien de la représentation des intérêts des arts à l'échelle internationale coïncide avec le développement de la recherche pour appuyer les efforts en matière de représentation des arts.

## **B. Plaidier pour les arts**

Les études sur l'incidence des arts sont un prérequis pour rallier les organismes du secteur afin d'articuler un seul message, réunissant tout, pour le proposer à des bailleurs de fonds en puissance. Pendant que les arguments en faveur du soutien des arts avaient déjà attiré l'attention des universitaires,<sup>14</sup> les organismes représentant les intérêts des arts ont bientôt commencé à faire leurs propres études de l'incidence des

---

<sup>12</sup> Ronald J. Ronald J. Hrebener, *Interest Group Politics in America*, M. E. Sharpe, (1982), 1997.

<sup>13</sup> IFACCA, *D'Arts Topics*, #16, September 2003, <http://media.ifacca.org/files/advocacyarguments.pdf>

<sup>14</sup> Joshua Guetzkow, (2002) "How the Arts Impact Communities: An Introduction to the literature on arts impact studies", Princeton University Center for Arts and Cultural Policy Studies, Working Paper Series, 20, offre une excellente introduction à la documentation sur l'incidence des arts. <http://www.princeton.edu/%7Eartspol/workpap/WP20%20-%20Guetzkow.pdf>

arts en fonction de leurs besoins, et à réfléchir aux façons d'utiliser ces études pour plaider plus efficacement pour les arts. Avant la transformation à l'échelle mondiale des modèles de soutien public dans les années 1990 et les guerres américaines de la culture, la valeur intrinsèque des arts était l'argument qui prévalait pour obtenir plus de financement des arts. Mais depuis ce temps, il a été vital pour le secteur des arts que ceux qui représentent les intérêts des arts soulignent les avantages importants des arts.<sup>15</sup> Nous verrons dans la présente section comment les arguments utilisés par les organismes de représentation des intérêts des arts ont évolué et vont maintenant au-delà de cette dichotomie.

En 2001, avec l'arrivée au pouvoir du New Labour, le Arts Council of England (ACE) a lancé une série de publications sur l'incidence des arts, en commençant par l'incidence sociale.<sup>16</sup> S'est ajoutée à cette étude quelques mois plus tard une revue de la documentation sur l'incidence économique et sociale des arts faite par le ACE.<sup>17</sup> On y soulignait les failles méthodologiques des études existantes et on y établissait des outils pour améliorer les études à l'avenir. En 2003, le ACE a publié un rapport sur l'art et la relance de la vie de quartier. C'était dans le contexte de la vague de *modernisation du gouvernement* qui exigeait des « politiques fondées sur des données. »<sup>18</sup>

Americans for the Arts (AFTA) a produit la série d'études *The Arts and Economic Prosperity*, la première en 1994, la deuxième en 2002, et la troisième en 2005, la plus importante jamais faite. Au Royaume-Uni, le ACE a fait deux études d'incidence économique en 2004.<sup>19</sup> Les études d'incidence économique sont demeurées un argument de choix en matière de représentation des intérêts des arts aux États-Unis, comme l'indique le travail continu de l'AFTA sur le sujet et son engagement d'aider les organismes du secteur des arts à faire leurs propres études d'incidence économique.<sup>20</sup>

D'autres études ont porté sur l'emploi généré par l'activité artistique, par exemple *Artists in the Workforce 1990-2005*, publiée en 2008 par le National Endowment for the Arts. Entretemps, Eurostat a publié pour la première fois en 2007 ses statistiques comparables sur l'emploi culturel et l'économie culturelle dans l'Union européenne.<sup>21</sup> Dans les années 2005 à 2007, d'autres études ont été faites au Royaume-Uni sur l'art et son incidence sociale, et sur l'art et la revitalisation urbaine.<sup>22</sup> En Australie, un rapport a été publié sur l'art et la revitalisation urbaine.<sup>23</sup>

Le rendement scolaire est un autre argument de poids en faveur des arts. Des études ont été commandées et ont révélé que les enfants qui faisaient de l'art ou qui y étaient exposés réussissaient mieux à l'école. Dans le contexte du *No Child Left Behind Act* de 2001, qui réduisait le budget des arts dans les écoles où le rendement scolaire dans les matières centrales est insatisfaisant, la représentation des intérêts des arts aux États-Unis a pris une nouvelle orientation, se concentrant de plus en plus sur les

---

<sup>15</sup> Kevin McCarthy, Elizabeth H. Ondaatje, et al., 2004, *Reframing the Debate about the Benefits of the Arts*, une étude commandée par la Wallace Foundation et exécutée par la Rand Corporation, [http://www.rand.org/pubs/monographs/2005/RAND\\_MG218.pdf](http://www.rand.org/pubs/monographs/2005/RAND_MG218.pdf)

<sup>16</sup> Helen Jermy, 2001, *The Arts and Social Exclusion: a review prepared for the Arts Council of England*.

<sup>17</sup> Michelle Reeves, *Measuring the economic and social impact of the arts: a review*, London: Arts Council England, 2002.

<sup>18</sup> Michelle Reeves, *Measuring the economic and social impact of the arts: a review*, London: Arts Council England, 2002.

<sup>19</sup> Arts Council England, *The Economic Impact of Theatre*, 2004; *The Impact of the Arts*, 2004;

<sup>20</sup> Arts Council England, *The Economic Impact of Theatre*, 2004; *The Impact of the Arts*, 2004;

<sup>21</sup> Eurostat, *Cultural Statistics*, 2007.

<sup>22</sup> Arts Council England, *Arts and Regeneration*, 2005 and 2007; *Doing the Arts Justice*, 2005; *Social impact study of the UK Theatre*, 2006.

<sup>23</sup> Australia Council, *Art and Wellbeing*, 2004.

avantages de l'éducation artistique. Certaines associations en ont fait leur pain et leur beurre comme le National Art Education Association. C'est l'un des messages forts articulés au cours du principal événement de l'AFTA en matière de représentation des intérêts, le *Arts Advocacy Day*. Outre cet événement, l'AFTA a organisé des campagnes où elle faisait valoir que moins les jeunes font de l'art, plus ça paraît. Leur page sur la représentation des intérêts permet au visiteur d'appuyer cette cause en particulier. De même, le National Endowment for the Arts a un Arts Education Network qui a publié les résultats d'une enquête en 2006. Une autre étude favorable à l'art dans l'enseignement est celle commandée par la Dana Foundation à une équipe de neuroscientifiques de renom, intitulée *Learning, Art and the Brain*, qui a été faite entre 2005 et 2008, dont les résultats ont été présentés par le National Endowment for the Arts en mars 2008. Le NASAA a produit un rapport d'étude sur le sujet en 2006.<sup>24</sup> Entretemps, le Australia Council for the Arts a publié un rapport intitulé *Education and the Arts* en 2005 et, au Royaume-Uni, des rapports d'étude ont été publiés sur les arts et la santé mentale en 2005 et 2007.<sup>25</sup>

Certains analystes de la politique culturelle ont déploré que les arguments de l'instrumentalisation de l'art ont eu préséance sur la valeur intrinsèque des arts dans le débat sur la représentation des intérêts.<sup>26</sup> En 2001, Christopher Madden, un économiste et analyste de la politique culturelle de la Nouvelle-Zélande qui travaillait avec la FICAAC, a lancé une mise en garde contre l'utilisation des études d'incidence économique dans la représentation des intérêts des arts, en prouvant qu'elles étaient basées sur des méthodologies économiques déformées élaborées par des auteurs qui n'étaient pas des économistes.<sup>27</sup> En 2004, une des études de la Rand Corporation sur la façon de rendre le secteur des arts plus efficace l'a établi de façon particulière.<sup>28</sup> L'auteur de cette étude s'élève contre l'abus de ces arguments interprétés encore une fois sur la base de méthodologies souvent déficientes; il remet en place la valeur intrinsèque qui peut seulement être appréciée au moyen d'une éducation artistique solide. En même temps, le groupe de réflexion britannique Demos et d'autres organismes ont organisé une conférence en 2003, *Valuing Culture*, pour se pencher sur la question des arguments de l'instrumentalisation de l'art. Demos a publié ensuite des études démontrant la nécessité de construire une base plus large pour le soutien public des arts afin de rétablir la légitimité de la culture. Cela pourrait aider à aller au-delà arguments de l'instrumentalisation qui ont été les seuls que les politiciens ont écouté jusqu'ici mais qui n'ont pas été suffisamment convaincants. C'est plus efficace que la valeur intrinsèque qui est très difficile à définir. Ce sont les professionnels de la culture qui doivent redresser la situation, d'où l'importance croissante de la représentation des intérêts des arts. C'est comme ça pour la représentation des intérêts des arts, selon l'auteur.<sup>29</sup>

---

<sup>24</sup> National Association of State Arts Agencies in collaboration with Arts Education Partnership, *Critical Evidence: How the Arts Benefit Student Achievement*, 2006. <http://www.nasaa-arts.org/publications/critical-evidence.pdf>

<sup>25</sup> Arts Council England, *Your Health and the Arts*, 2005, and *Art, Health and Well-Being*, 2007.

<sup>26</sup> Ellen Winner, Lois Hetland, "The Arts and Academic Achievement: What the Evidence Shows", *The Journal of Aesthetic Education*, Vol 34, #3/4, Fall/Winter 2000, avance qu'accentuer l'importance des arts dans la réussite scolaire signifie tolérer le caractère conditionnel de la prestation de l'éducation artistique dans les écoles; le *Journal* établit également et documente la distinction entre les secteurs où on peut trouver des liens causals entre l'éducation artistique et la réussite scolaire, et les secteurs où il n'y a pas d'effets causals. Voir aussi M. Volkerling, 1994, "Death or Transfiguration: the Future of Cultural Policy in New Zealand", *International Journal of Cultural Policy*, Vol. 7(1); 7-28.

<sup>27</sup> Christopher Madden, "Using 'Economic' Impact Studies in Arts and Cultural Advocacy: A Cautionary Note", *Media International Australia*, #98, February 2001. <http://www.fuel4arts.com/content/files/ACF5A4E.pdf>

<sup>28</sup> Kevin McCarthy, Elizabeth H. Ondaatje, et al., 2004, *Reframing the Debate about the Benefits of the Arts*, une étude commandée par la Wallace Foundation et exécutée par la Rand Corporation, [http://www.rand.org/pubs/monographs/2005/RAND\\_MG218.pdf](http://www.rand.org/pubs/monographs/2005/RAND_MG218.pdf)

<sup>29</sup> John Holden, *Cultural Value and the Crisis of Legitimacy*, London: Demos, 2006.



À la lumière de ces études, il semble que la représentation des intérêts des arts serait plus efficace en puisant dans une combinaison de valeurs intrinsèques et de valeurs d'instrumentalisation et adaptant son message à ses audiences. Ce sont les recommandations d'un rapport du Pew Charitable Trusts en 2003, *Policy Partners. Making the Case for State Investments in Culture*<sup>30</sup> et dont le but était de déterminer les mécanismes, les idées et les pratiques qui pourraient faire avancer la politique culturelle de l'État, particulièrement les politiques qui augmentent les ressources publiques pour la culture. Ce rapport se penchait sur les politiques dans une variété de champs culturels des États-Unis, les arts, le folklore, la préservation de l'histoire et les lettres et sciences humaines. Les principales constatations de cette recherche sont la nécessité d'élaborer des ressources communes, de construire des alliances dans les divers domaines culturels pour avoir du poing dans la politique, de concevoir des thèmes unifiants qui communiquent la valeur à un grand nombre d'intéressés, de combiner les valeurs intrinsèques et les valeurs d'instrumentalisation, de clarifier les stimulants, les modèles d'entreprise et le *modus operandi* général de ces grandes alliances culturelles, de construire des partenariats stratégiques entre le secteur public et le secteur privé et de maintenir les rapports personnels avec les décideurs. C'était aussi le ton prudent du Sommet mondial de 2003 de la FICAAC qui a rejeté la représentation des intérêts abstraite, unitaire, en faveur de « l'enchâssement » de la valeur des arts dans les contextes locaux, qui a l'avantage de réunir la base de la représentation des intérêts.<sup>31</sup>

Il semble alors que la représentation des intérêts des arts fonctionne mieux où elle est reconnue comme une partie du processus politique, et où il y a par conséquent beaucoup d'études sur le sujet. Les études de cas qui suivent vont illustrer l'importance de ces facteurs.

## **II. Meilleures pratiques en matière de réseautage dans la représentation des intérêts des arts**

Nous allons examiner des exemples de réussite de réseaux de représentation des intérêts des arts aux États-Unis, en Suède, au Royaume-Uni et en Australie. Dans chaque cas, nous verrons comment les réseaux ont été construits, les événements ou les programmes de représentation des intérêts qu'ils ont mis en place et finalement comment ils ont réussi à établir un consensus sur les enjeux à défendre.

### **A. Americans for the Arts (AFTA)**

Aux États-Unis d'Amérique, les lois permettent à l'intérieur de certaines contraintes de faire valoir le bien commun des arts et de faire du lobbying pour les arts. Une loi américaine adoptée par le Congrès en 1976 définit le lobbying comme « [traduction] une communication avec un législateur au sujet d'une loi précise dans le but d'appuyer ladite loi ou de s'y opposer ». L'autre règlement important aux États-Unis est l'article 501 de l'Internal Revenue Code modifié en 1990 indiquant que les

---

<sup>30</sup> Christopher Madden, "Using 'Economic' Impact Studies in Arts and Cultural Advocacy: A Cautionary Note", *Media International Australia*, #98, February 2001. <http://www.fuel4arts.com/content/files/ACF5A4E.pdf>

<sup>31</sup> Christopher Madden, "Using 'Economic' Impact Studies in Arts and Cultural Advocacy: A Cautionary Note", *Media International Australia*, #98, February 2001. <http://www.fuel4arts.com/content/files/ACF5A4E.pdf>

organisations caritatives ne peuvent consacrer plus de 5 % de leurs dépenses au lobbying. Toutefois, les organisations sans but lucratif fonctionnant aux termes du statut énoncé à l'alinéa 501(c)3) et faisant du lobbying aux termes des dispositions énoncées au paragraphe 501(c) de la loi fiscale peuvent consacrer jusqu'à 20 % de leur budget annuel à leurs activités de lobbying. Néanmoins, la loi autorise les organisations répondant au statut de l'alinéa 501(c)3) à informer les candidats des positions des organisations et à leur demander de se prononcer officiellement en faveur de ces positions, à envoyer des questionnaires aux candidats et à diffuser leurs réponses, pourvu qu'il n'y a pas mention de parti pris, et à inviter les candidats à assister à des réunions et à parler de questions intéressant les organisations. De plus, les particuliers associés à une organisation peuvent exercer des pressions à titre privé.

Ces restrictions réglementaires en vigueur accordent une marge de manœuvre considérable aux organisations sans but lucratif fonctionnant aux termes du statut énoncé à l'alinéa 501(c)3). En outre, ces organisations partagent leurs activités entre la promotion des arts, qui consiste simplement à fournir de l'information aux décideurs selon une pratique courante dans la culture politique américaine, ce que les organisations sans but lucratif peuvent elles-mêmes faire, et le lobbying, qui est effectué par des bénévoles et des citoyens membres. Par conséquent, le lobbying est exercé à très peu de coûts, n'approchant jamais la limite de 20 %. Aussi, le lobbying peut être fait en approchant des représentants de l'État plutôt que des législateurs<sup>32</sup>. Une autre stratégie permettant de contourner cette contrainte juridique consiste à mettre sur pied une organisation répondant à l'énoncé de l'alinéa 501(c)4) qui n'a aucune limite quant à ses activités de lobbying. La différence réside dans le fait que les dons effectués à une telle organisation ne sont pas déductibles.

En gardant en tête ce cadre législatif et ces autres possibilités, nous examinerons comment le groupe AFTA s'est constitué, comment il s'organise pour faire valoir le bien commun et comment il a réussi à unir les voix de milliers d'organisations partenaires en faveur des arts.

## **L'émergence du plus grand réseau de promotion des intérêts des arts aux États-Unis**

Americans for the Arts (AFTA), une organisation indépendante aux termes de l'alinéa 501(c)3), est constitué en 1996 et résulte de la fusion du National Assembly of Local Arts Agencies (NALAA) et du American Council for the Arts (ACA). En fait, les présidents du NALAA et du ACA ont constaté qu'il y avait un certain chevauchement et dédoublement entre les ressources de leurs organisations. Après des discussions avec le conseil au sujet de questions logistiques concernant les bureaux et le personnel, et des discussions au sujet de la vision, les deux organisations ont élaboré une vision et une mission permettant de conserver le même personnel et la même identité culturelle, de servir les mêmes parties intéressées que les organisations parentes avaient servies durant quelques années, tout en ayant une portée nationale. Avoir cette portée nationale

---

<sup>32</sup> [http://www.conseilidesarts.ca/cgi-bin/MsmGo.exe?grab\\_id=0&page\\_id=611&query=advocacy&hiword=ADVOCATE%20advocacy%20](http://www.conseilidesarts.ca/cgi-bin/MsmGo.exe?grab_id=0&page_id=611&query=advocacy&hiword=ADVOCATE%20advocacy%20)

et un plus grand poids politique grâce à une population mobilisée appuyée par de nombreux groupes populaires, telle était l'idée derrière la fusion<sup>33</sup>.

Le réseau continue ensuite de prendre de l'expansion. En 2004, Americans for the Arts englobe deux organisations nationales, le State Arts Advocacy League of America (SALAA) et le National Community Arts Network (NCAN), une fusion rendue possible grâce au don de 120 millions \$ de la philanthrope Ruth Lilly pour permettre à Americans for the Arts de prendre de l'expansion. Ce don a donné naissance à un nouveau réseau sein d'AFTA, le State Arts Action Network (SAAN) dont le but est de promouvoir les intérêts des arts à tous les niveaux partout aux États-Unis<sup>34</sup>. En outre, il permet de créer d'autres sous-réseaux comme le Arts Education Network, ou le United Arts Funds.

Ainsi, l'AFTA devient une organisation ombrelle non hiérarchisée desservant quatre types de parties intéressées : les organisations habitantes dans le domaine des arts, à savoir les organisations locales, régionales, d'État et nationales, les décisionnaires clés des secteurs public et privé, les activistes, et les alliances stratégiques comme dans la US Conference of Mayors ou la National Association of School Boards qui offrent un soutien très solide à l'AFTA<sup>35</sup>. Ses membres comprennent 439 centres culturels (organisations nationales défendant la culture de groupes populaires comme le African American Cultural Center), 277 organisations nationales offrant des services dans le domaine des arts (associations professionnelles défendant un art en particulier comme la League of American Orchestras, ou associations artistiques générales comme la American Arts Alliance), 6 organisations artistiques régionales<sup>36</sup>, 56 organismes d'État voués aux arts<sup>37</sup> (conseil des arts d'un État comme le Maryland State Arts Council), 59 organismes d'État offrant des services dans le domaine des arts (comme le Indiana Coalition for the Arts), 3256 organismes locaux voués aux arts (organisations locales offrant des services, conseils des arts municipaux comme le Seattle Parks and Recreation Department), et 928 centres d'arts (représentant les arts localement, comme le Lewiston Art Center). Viennent s'ajouter à ce réseau 22 000 membres du Arts Action Fund—un nombre qui devrait augmenter en raison des partenariats de membres constitués— et 100 000 citoyens activistes joints dans le cadre des efforts de promotion déployés électroniquement.

Parmi ces parties intéressées, l'AFTA a bâti des sous-réseaux voués à la poursuite du bien commun des arts par secteur d'intérêt ou région géographique et entretient des liens entre des particuliers isolés d'un même secteur qui poursuivent les mêmes objectifs en matière de poursuite du bien commun. Americans for the Arts commence par les approcher de manière informelle pour les mettre en relation, puis, à mesure que le nouveau groupe se forme et définit un programme de réseautage professionnel, Americans for the Arts ajoute des couches de structure formelle comme des listes de diffusion qui sont une voie de réseautage officielle. Actuellement, les plus grands réseaux officiels sont le Arts Education Network, le Emerging Leader Council, le National Patrons Council, le Public Art Network, le State Arts Action Network qui comprend un défenseur par État bénéficiant du soutien de l'AFTA pour amorcer des

<sup>33</sup> Merci à Mara Walker, Chief Planning Officer, American for the Arts, pour cette information fournie durant une entrevue téléphonique le 24 juin 2008.

<sup>34</sup> [http://www.artsusa.org/news/press/2004/2004\\_03\\_29.asp](http://www.artsusa.org/news/press/2004/2004_03_29.asp)

<sup>35</sup> [http://www.americansforthearts.org/pdf/about\\_us/annual\\_report.pdf](http://www.americansforthearts.org/pdf/about_us/annual_report.pdf)

<sup>36</sup> Arts Midwest, Mid-America Arts Alliance Mid Atlantic Arts Foundation, New England Foundation for the Arts, Southern Arts Federation and Western States Arts Federation.

<sup>37</sup> Incluant le Samoa, l'île de Guam, les îles Vierges, le district de Columbia, Puerto Rico, et les îles Marianne

activités de promotion et défense des arts, le United Arts Funds Council, et le United States Urban Arts Federation. Ces groupes se rencontrent au congrès annuel de l'AFTA pour informer les autres parties intéressées des nouvelles questions touchant les arts à divers niveaux. Certains groupes disparaissent une fois que la question n'est plus d'actualité. D'autres émergent, comme dans le cas de l'art sur les campus d'enseignement supérieur, un groupe en voie d'organisation dont la croissance est étroitement surveillée par l'AFTA. Tous ces groupes adressent leurs questions à l'AFTA qui établit des structures formelles où ces questions circulent parmi diverses parties intéressées afin de susciter un échange de stratégies<sup>38</sup>.

Grâce au Arts Advocacy Day, l'événement annuel qu'organise l'AFTA pour promouvoir et défendre les arts, les intérêts d'autres réseaux non membres qui se consacrent à la promotion et à la défense des arts sont représentés. Est un exemple le réseau National Association of State Art Agencies (NASAA)<sup>39</sup>, constitué exclusivement d'organismes culturels d'États américains, auxquels il assure « [traduction] des services en connaissances et des programmes en leadership qui aident les organismes culturels d'États américains à remplir leurs nombreux rôles en matière de services aux citoyens<sup>40</sup>. Le réseau NASAA fournit à ses membres des conseils en promotion et défense des arts dans sa publication régulière intitulée *The NASAA Advocate*.

Sur un autre plan, l'AFTA, le NASAA et d'autres organisations de services vouées aux arts font partie du Cultural Advocacy Group (CAG), une ancienne coalition regroupant 60 organisations artistiques et organisations nationales offrant des services dans le domaine des arts et des lettres et sciences humaines, qui se réunit mensuellement pour échanger des nouvelles et de l'information au sujet des dépenses et de la politique fédérales au titre de la culture et travaille à l'unification des voix s'adressant au Congrès au nom des organismes culturels fédéraux<sup>41</sup>. Le groupe CAG est constitué en 1980-1981 en regroupant cinq organisations vouées à la promotion et à la défense des arts—NASAA et les précurseurs de l'AFTA—qui décident de coordonner leurs efforts en vue d'assurer le financement de la fondation National Endowment for the Arts (NEA). Puis d'autres organisations se joignent au groupe, à savoir les organisations artistiques les plus visibles propres à une discipline comme par exemple la League of American Orchestras et Dance America. Le CAG est la principale plateforme réunissant des associations professionnelles. Durant les réunions, les participants échangent de l'information sur les questions d'ordre législatif concernant leur préoccupation majeure : le financement par le gouvernement fédéral de la NEA et des programmes d'éducation artistique. D'autres questions émergent comme les difficultés découlant des médias électroniques et la taxation, ou les soins de santé. Les questions émergeant de ces réunions sont celles qui obtiennent un consensus; les autres ne sont pas traitées tant qu'elles ne soulèvent pas plus d'intérêt. Les organisations participant au CAG collaborent également avec l'AFTA à la préparation de dossiers d'information sur certaines questions pour les groupes de promotion et défense des arts.

Ces réseaux ne se voient pas comme des concurrents, mais comme des collaborateurs, surtout lorsqu'ils abordent des questions d'ordre législatif. La relation

---

<sup>38</sup> Entrevue avec Anne l'Ecuyer, Associate Vice President of Field Services, Americans for the Arts, 3 juillet 2008. Voir aussi : <http://www.americansforthearts.org/networks/councils/>

<sup>39</sup> Entrevue avec Angela Han, Director of Research at the National Association of State Arts Agencies, 26 juin 2008. Voir aussi <http://www.nasaa-arts.org/aboutnasaa/about.shtml>

<sup>40</sup> <http://www.nasaa-arts.org/publications/2008-Funding-and-Grantmaking-Report.pdf>

<sup>41</sup> Entrevue avec Tom Birch, président du Cultural Advocacy Group, 9 juillet 2008.

n'est pas verticale, elle pourrait plutôt être décrite comme des coalitions plus ou moins officielles s'associant horizontalement pour diverses raisons.

L'unification des voix pour la promotion et la défense des arts aux États-Unis semble s'être faite en douceur avec le temps, motivée par la raison consensuelle d'acquiescer plus de poids sur le plan politique. Grâce à la croissance de l'AFTA, le message véhiculé par les défenseurs devient de plus en plus coordonné à l'échelle nationale. Néanmoins, l'on doit se rappeler que les défenseurs des arts à l'échelle locale ont des arguments distincts au sujet d'une collectivité en particulier et, par conséquent, échappent aux efforts d'unification. Tandis que toutes les organisations se réunissent avec des défenseurs populaires afin de promouvoir et défendre les arts devant les législateurs et les décideurs en vue d'obtenir un soutien pour les arts en général, ce soutien est réparti selon des questions particulières soulevées pour des raisons législatives ou de financement et appuyées par des études des incidences des arts. Pour aborder ces questions, l'AFTA a mis sur pied plusieurs programmes et événements afin de promouvoir et défendre les arts.

### **Programmes et événements de promotion et défense des arts**

Americans for the Arts offre un soutien aux arts et en facilite la promotion et la défense sur deux plans. Il dirige les efforts déployés en la matière vers les fonctionnaires. Les efforts de l'AFTA en vue de promouvoir les arts dans le secteur public consistent en événements auxquels il participe directement, et la création d'outils Internet permettant aux défenseurs populaires et aux lobbyistes de défendre eux-mêmes la cause des arts.

Americans for the Arts produit des événements annuels d'envergure nationale tels que le Arts Advocacy Day à Washington, DC, la Nancy Hanks Lecture, et les Public Leadership in the Arts Awards. Arts Advocacy Day est sans aucun doute l'événement majeur du calendrier. Existant depuis 21 ans tout comme la Nancy Hanks Lecture on Arts and Public Policy, ce jour est mis sur pied durant les années Reagan à la Maison Blanche lorsque le gouvernement s'interrogeait sur la nécessité de consacrer des fonds publics fédéraux au soutien des arts; les défenseurs des arts ont réalisé qu'il fallait attirer l'attention davantage sur la valeur des fonds publics consacrés aux arts par l'entremise d'une série nationale de conférences tenues à Washington DC et d'un rassemblement annuel sur le Capitole des défenseurs populaires de partout au pays.<sup>42</sup> Au fil des ans, le Arts Advocacy Day défend plusieurs causes reliées à l'aide financière fédérale des arts : des questions relatives à l'impôt, le financement de la fondation National Endowment for the Arts (NEA), l'éducation artistique et des échanges culturels internationaux. Par ailleurs les conférences Nancy Hanks<sup>43</sup> traitent de ces questions législatives dans le cadre global de la politique artistique en général. Des artistes de renommée internationale viennent témoigner personnellement de l'importance des arts dans la vie. Au début, les conférences défendent le soutien fédéral des arts et en restaurent la légitimité aux yeux du public, après avoir été miné par les guerres culturelles. Par la suite, les conférences portent sur la nécessité de dispenser des cours sur les arts dans les écoles, et de faire en sorte que les arts constituent une partie essentielle et permanente de la politique publique.

---

<sup>42</sup> Merci à Nina Ozlu d'AFTA.

<sup>43</sup> <http://www.artsusa.org/events/nancyhanks.asp>

Le Arts Advocacy Day est co-parrainé par quelque 90 organisations professionnelles nationales représentant des milliers d'autres organisations et personnes défendant les arts. Le processus débute au mois de septembre précédant l'événement, lorsque les lettres d'invitation sont envoyées à des centaines d'organisations culturelles et d'entreprises oeuvrant dans le domaine des arts et de l'éducation artistique afin de les inviter à co-parrainer le Arts Advocacy Day. En échange de leur parrainage de l'événement, qui s'élève à 350 \$, les organisations bénéficient de certains avantages comme se joindre au comité de la planification législative en vue de contribuer à la rédaction de mémoires sur diverses questions et d'insérer les lettres qu'elles écrivent au Congrès dans le Congressional Arts Handbook, acquérant par le fait même une certaine visibilité. Ensuite, le comité de la planification législative commence à se rencontrer bimensuellement en novembre et regroupe quelque quinze organisations de partout au pays qui veulent participer activement aux questions d'ordre législatif. Durant ces rencontres, des sous-groupes sont formés en vue de rédiger les mémoires sur les questions formant le programme de promotion et de défense des arts. Ceux-ci étudient la situation actuelle au sujet des questions abordées, examinent les progrès accomplis quant à une question précise depuis l'année précédente et, dans de nombreux cas, incluent de nouvelles recherches effectuées sur le sujet. De nombreuses questions sont des thèmes permanents, comme assurer le financement de la fondation NEA et la législation en faveur des arts. De nouvelles questions sont examinées lorsqu'une menace particulière se présente. Ces nouvelles questions sont mises de l'avant par la communauté professionnelle, par exemple le milieu du théâtre ou de la radiodiffusion qui assiste à la rencontre et rédige un mémoire sur la question. Le comité n'intervient que s'il y a consensus et rejette une question si tous les membres du comité ne sont pas d'accord; toutefois, cette situation se produit rarement étant donné que les questions abordées sont généralement suffisamment vastes pour avoir une incidence considérable. En outre, lorsque le contexte politique change et que le financement n'est plus menacé, la question n'est plus retenue au programme. Les mémoires sont rédigés en février et le Congressional Arts Handbook est assemblé en mars et envoyé par la suite au Capitole<sup>44</sup>.

Cet événement comporte plusieurs séances. En 2008 par exemple, il a commencé par quelques séances de formation législative, suivies par la Nancy Hanks Lecture. Le jour suivant a débuté par le Congressional Arts Breakfast au Capitole, tenu de concert avec le Congressional Arts Caucus. Cet événement consistait en brèves remarques des membres du Congrès et de célébrités. Cette audience du Congrès était la deuxième en douze ans qui traitait de l'importance d'investir dans les arts. Puis les défenseurs des arts ont fait pression sur les membres du Congrès. En outre, durant le Arts Advocacy Day, les défenseurs des arts reçoivent le Congressional Arts Handbook de l'année. Dans ce guide, on peut lire les lettres que les associations professionnelles nationales ont adressées aux membres du Congrès, leur demandant d'appuyer la législation en faveur des arts. On peut également y lire l'argumentation détaillée des organisations en vue d'obtenir une aide financière supplémentaire : le National Endowment for the Arts (NEA), le National Endowment for Humanities (NEH), l'Institute of Museum and Library Services, le financement de l'éducation artistique par le U.S. Department of Education, et la Corporation for Public Broadcasting. Ces cas sont suivis par des mémoires sur la politique fiscale (encourager les dons de charité aux arts et à la culture, les comptes de taxes des artistes établis selon la juste valeur du marché); le

---

<sup>44</sup> Interview with Narric Rome, Director of Federal Affairs de Americans for the Arts, 25 juin 2008.

renouvellement de l'autorisation pour l'éducation artistique (renforcer l'éducation artistique dans la loi scolaire intitulée *No Child Left Behind*); des questions internationales (améliorer le processus d'obtention de visas pour les artistes étrangers invités, les échanges culturels) et la commission fédérale des communications (protéger la technologie des arts d'interprétation). Ce sont des questions d'ordre général qui ne sont pas défendues par une organisation particulière mais par plusieurs associations professionnelles qui dispensent de l'information sur le sujet. La section suivante du guide fournit des données sur les votes antérieurs des membres du Congrès à l'appui des arts. Enfin, la dernière partie contient les conclusions des recherches effectuées sur l'incidence des arts et les coordonnées de ressources, une nouvelle section ajoutée en 2007.

Au fil des années, tandis que le centre d'intérêt du Arts Advocacy Day demeure le même, à savoir inciter des défenseurs de partout au pays à rendre visite à leurs membres du Congrès et à défendre les intérêts des arts, et bien que le contexte politique global favorise ce genre d'intervention dans une certaine mesure, l'événement a acquis de la crédibilité en produisant un nombre croissant de recherches venues alimenter le débat et en ciblant les membres clés du Congrès de manière précise et efficace. En outre, les communications et le travail de logistique contribuent également à la grande réussite du Arts Advocacy Day, en veillant à ce que tous les défenseurs apprécient leur visite à Washington DC et apprennent quelque chose. Leur visite leur est profitable car ils apprennent à défendre adéquatement leur cause grâce à des séances d'information et de formation et en étant en contact avec des gens de prestige dans le domaine.

Une autre façon d'attirer l'attention du public à l'égard des arts est le Public Leadership in the Arts Awards<sup>45</sup>, un événement de promotion et défense des arts organisé en collaboration avec l'AFTA et la U.S. Conference of Mayors. Cette activité regroupe les récompenses des gouverneurs, des maires et du Congrès. Elles sont attribuées en vue de reconnaître les efforts d'un élu visant à faire avancer les arts ou l'éducation artistique.

Indépendamment de ces événements qui accroissent la visibilité des arts, l'AFTA a créé une plateforme pour les défenseurs populaires en 2004<sup>46</sup> appelée la Arts Action Fund, une organisation correspondant à l'énoncé de l'alinéa 501(c)4), pour faire de la défense des arts un processus continu plutôt qu'un événement ponctuel<sup>47</sup>. La Arts Action Fund est devenue le volet de défense bipartisan de l'AFTA avec la capacité de mener des campagnes de défense et d'abriter un Political Action Committee (PAC) (comité d'intervention politique) pour les arts. Par l'entremise du PAC, les gens peuvent donner de l'argent qui sert à faire des contributions aux campagnes de politiciens reconnus pour appuyer les arts. En général, l'on croit que cela donne du poids dans l'arène politique<sup>48</sup>.

Les citoyens peuvent devenir membres de la Arts Action Fund et utiliser le centre de défense électronique, appelé le Art Action Center<sup>49</sup> pour diverses raisons : pour demander aux sénateurs et aux représentants d'appuyer une augmentation du

---

<sup>45</sup> [http://www.americansforthearts.org/news/annual\\_awards/public\\_leadership/default.asp](http://www.americansforthearts.org/news/annual_awards/public_leadership/default.asp)

<sup>46</sup> [http://www.americansforthearts.org/news/press/2004/2004\\_10\\_04.asp](http://www.americansforthearts.org/news/press/2004/2004_10_04.asp)

<sup>47</sup> <sup>47</sup> [http://www.americansforthearts.org/get\\_involved/advocacy/arts\\_action\\_fund.asp](http://www.americansforthearts.org/get_involved/advocacy/arts_action_fund.asp)

<sup>48</sup> Entrevue avec Gary Steuer, 19 mai 2008.

<sup>49</sup> [http://www.americansforthearts.org/get\\_involved/advocate.asp](http://www.americansforthearts.org/get_involved/advocate.asp).



financement du la National Endowment for the Arts (NEA) ou des programmes éducatifs du U.S. Department of Education; pour effectuer un suivi de la législation, pour visualiser les votes antérieurs et pour s'inscrire en vue de recevoir les alertes électroniques et les mises à jour. Les gens approchent les sénateurs, les représentants ou des fonctionnaires locaux en envoyant des lettres standard traitées à l'aide d'un outil virtuel appelé Capwiz. Cet outil s'adresse également aux candidats à la présidence afin de s'assurer de leur engagement envers les arts. En fait, l'initiative du Arts Action Fund en 2008 est d'inviter les candidats à la présidence à indiquer leurs positions en ce qui concerne les arts et l'éducation artistique. Elle fournit une liste de vérification des possibilités qui s'offrent aux candidats à la présidence de travailler avec la communauté artistique.

En plus de faciliter la promotion et la défense des arts, le Arts Action Fund est également un outil de communications et de marketing. Elle organise une campagne nationale de sensibilisation envers les arts intitulée « The Arts. Ask for More. » Une nouvelle série d'annonces publiques destinées à promouvoir les avantages de l'éducation artistique a été annoncée le 22 mai 2008<sup>50</sup>.

Ces dernières années, l'AFTA a réussi à persuader d'autres organisations de s'unir en vue d'avoir un programme commun de promotion et de défense et a également englobé des réseaux de défense du secteur privé. Il a également réussi à attirer toutes sortes d'intéressés dans ses efforts de défense, y compris des groupes considérables de défenseurs populaires grâce à ses mécanismes de défense électroniques. Bien que l'AFTA existe de concert avec le réseau des organismes d'État voués aux arts et le Cultural Advocacy Group, l'esprit de collaboration général qui se dégage entre ces réseaux facilite l'atteinte d'un consensus sur une question.

**Comment l'AFTA atteint un consensus :**

- C'est un réseau indépendant sur le plan politique et par conséquent entièrement voué au monde des arts.
- Il surveille chaque palier de la scène des arts—la scène locale, d'État, régionale, fédérale—et facilite le réseautage entre les organisations faisant face à des enjeux communs.
- Il forme des défenseurs à chaque niveau—du niveau populaire au niveau professionnel—et améliore continuellement les ressources qu'il fournit à chaque niveau afin qu'un plus grand nombre d'organisations soient en mesure de défendre les arts.
- Il place le consensus au-dessus de tous les intérêts particuliers lorsqu'il incorpore d'autres réseaux ou travaille avec eux.
- Il inclut tous les membres au moment de décider des questions qui seront défendues durant le Arts Advocacy Day.
- Il favorise les causes vastes et consensuelles, à savoir appuyer une augmentation de l'aide financière, l'éducation artistique ou la législation en faveur des arts.
- Il effectue continuellement des recherches d'impact sur les arts.
- Il a élaboré des outils fondés sur le Web afin que les citoyens puissent défendre des causes prédéfinies.
- Il sollicite la participation de conférenciers célèbres de la communauté artistique et récompense les donateurs des secteurs public et privé durant des événements prestigieux.

<sup>50</sup> [http://www.americansforthearts.org/news/afta\\_news/default.asp#item15](http://www.americansforthearts.org/news/afta_news/default.asp#item15).



**B. Le KLYS (en anglais le Swedish Joint Committee for Artistic and Literary Professionals)**

La défense des arts en Suède découle d'une culture politique différente où la culture est un secteur de politique publique sous l'État providence depuis les années 1930 et le développement de la social-démocratie. Le mouvement ouvrier a contribué à la formation de la politique culturelle et conséquemment, un ministère a été mis sur pied pour assurer un accès démocratique à la culture. Le modèle de la politique culturelle adoptée par l'État providence a été réaffirmé dans les années 1960. L'attitude qui prévaut à l'égard de la politique culturelle est d'être en faveur d'une collaboration entre l'État, la société civile, les organisations et les professions culturelles tout en ayant des doutes jusqu'à récemment quant à la réglementation des marchés et le parrainage par le secteur privé. La promotion et la défense des arts sont un petit secteur en Suède où l'aide financière de l'État est très élevée. En fait, les subventions par habitant sont plus élevées en Suède que dans tous les autres pays dotés d'organismes octroyant des subventions et financés par l'État comme des conseils des arts.<sup>51</sup> Un autre élément à prendre en compte est que depuis que la Suède s'est jointe à l'Union européenne en 1995, la promotion et la défense des arts et le lobbying ont augmenté.<sup>52</sup>

---

<sup>51</sup> Claire McCaughey, *Comparisons of Art Funding in Selected Countries: Preliminary Findings*, Ottawa: Canada Council for the Arts, 2005, <http://canadacouncil.ca/NR/rdonlyres/9C37F2C4-FB69-47C9-8227-EC8C46CAEACF/0/Comparisonsofartsfunding27Oct2005.pdf>

<sup>52</sup> Entrevue avec Rebecka Svensen, agente des médias, Conseil des arts de la Suède

Malgré une aide financière élevée, le soutien politique des arts ne doit pas être pris pour acquis. L'on craint que l'élite politique se distancie des arts<sup>53</sup>. En fait, depuis la fin de 2006, la culture ne fait plus partie des débats électoraux et depuis 2007, quelques programmes ont été discontinués et le financement sabré. Les lignes directrices en matière de politique culturelle de la nouvelle alliance entre la droite, le centre et les libéraux entrant en vigueur à la fin de 2006 sont attendues et le domaine culturel se décrit comme étant dans un état de transition<sup>54</sup>. L'avenir semblerait favoriser une orientation générale libérale et un rôle accru attribué aux agents intervenant sur le marché et dans la société civile. Ces éléments rendent la défense des arts plus importante.

Dans ce contexte, il y a place pour le lobbying et la défense des arts dans le domaine législatif et c'est la niche que KLYS occupe. KLYS a réussi à bâtir un réseau qui assure son autorité de représentant du monde artistique dans l'arène politique.

### **Émergence du réseau**

KLYS est créé en 1959 « [traduction] dans le but d'accroître l'impact des agents culturels en ce qui concerne les questions relatives aux syndicats et à la politique culturelle »<sup>55</sup>. Le contexte dans lequel l'organisation est créée en est un où les conditions de travail des travailleurs culturels sont difficiles et où la protection sociale est pratiquement inexistante. Le réseau grandit à partir de son énoncé de mission initial et traite de questions touchant les droits des travailleurs culturels.

Le réseau KLYS se décrit comme une organisation « [traduction] parapluie qui regroupe dix-huit organisations d'artistes représentant environ 30 000 membres » dont la mission consiste à « protéger l'importance de la culture dans la société, travailler afin d'avoir un meilleur accès à la culture et protéger le droit des artistes à une rémunération juste pour leur travail »<sup>56</sup>. L'organisation est financée à l'aide des droits des membres exclusivement et ne reçoit aucun soutien financier de l'État. Le réseau KLYS se perçoit comme représentant la vie culturelle suédoise. Il n'a pas de concurrent. En outre, il a mis sur pied des groupes d'intérêts précis comme COPYSWEDE dans le domaine de la radiodiffusion et du droit d'auteur afin de négocier des ententes conjointes.

KLYS collabore à l'occasion avec le Swedish Arts Council dont les travaux consistent à réaliser des recherches et à fournir aux ministres l'information pertinente. Même si cette collaboration est ponctuelle et spéciale, la relation est décrite comme étant bonne<sup>57</sup>. KLYS fait également partie de réseaux de défense auxquels participent d'autres pays de la région nordique —le Nordic Council for Artists, le Nordic Culture Forum, et le European Council of Artists. Il pourrait également collaborer avec les pays baltiques, la Russie et la Pologne.

### **Activités de défense**

---

<sup>53</sup> Carl Tham, "Speech—Gotland", 18 mai 2007, <http://www.klys.se/tal-carl.htm>

<sup>54</sup> Karin Enberg, président de KLYS, "Change and Transition", <http://www.klys.se/tal-karin-enberg.htm>

<sup>55</sup> [http://www.klys.se/about\\_klys.htm](http://www.klys.se/about_klys.htm)

<sup>56</sup> <http://www.klys.se/english.htm>

<sup>57</sup> Entrevue avec Rebecka Svensen, agente des médias, Conseil des arts de la Suède, 22 juillet 2008.

KLYS rejoint le secteur public en étant très proactif. Ses pratiques en matière de défense des arts dans le secteur public illustrent sa position d'autorité au sein de structures officielles défendant les arts à l'échelle nationale, régionale et européenne.

Sur le plan national, le programme de défense de KLYS consiste en réunions avec le conseil et la sphère politique à qui KLYS fait des observations au nom de ses membres. Par conséquent, il participe directement au lobbying, et ce, à diverses étapes.

En ce qui concerne l'élaboration de son programme de défense national, KLYS organise des réunions du conseil environ dix fois par année. Durant ces réunions, des discussions ont lieu au sujet des intérêts des organisations membres. L'objectif des réunions est de diffuser l'information aux membres, d'élaborer des stratégies et d'atteindre un consensus sur une question à présenter au gouvernement ou au Parlement. Parfois des groupes de travail permanents ou temporaires se joignent aux réunions du conseil. Puis, au cours d'une autre étape, KLYS participe aux délibérations avec le ministère de la culture où il représente ses membres. Il collabore au processus de prises de décisions.

Tout en conservant sa mission initiale, son programme de défense évolue avec le temps et comprend de nouvelles questions touchant les arts. Au cours des premières années de son existence, KLYS commence par exercer des pressions afin d'obtenir des subventions du gouvernement pour les artistes. Puis, il se concentre sur les questions législatives, les lois sur le droit d'auteur, la taxation et les avantages sociaux, le marché du travail, la sécurité sociale, et la technologie des médias en relation avec les services publics. En outre, depuis 1963, on le consulte au sujet de propositions législatives et, par conséquent, il assiste à des réunions du comité des affaires culturelles du parlement suédois. Des exemples remarquables d'un lobbying réussi par KLYS sont que les films peuvent être diffusés sans être interrompus par des messages publicitaires, KLYS ayant démontré que cela contrevient au droit d'auteur; KLYS a aussi assuré un droit sur les bandes vierges. Bien qu'il s'occupe de nouvelles questions, KLYS demeure concentré sur sa mission initiale, à savoir protéger les droits des travailleurs culturels.

Au-delà de ses activités de lobbying, il assure également la promotion des arts de manière plus générale, fournissant de l'information à la sphère politique et au public. Il alimente en fait les débats publics, par exemple dans le domaine des bibliothèques dont le statut public est menacé. Il organise également des réunions et des conférences sur des sujets concernant la politique culturelle même si l'on a l'impression que ce secteur d'activité pourrait être développé<sup>58</sup>. Néanmoins, il se tient loin des études sur l'incidence des arts, s'opposant à l'instrumentalisation de la culture.

KLYS participe également à de nombreuses activités de lobbying et de défense ailleurs qu'à l'échelle nationale. Avec ses contreparties de la région nordique—l'association des artistes de la Finlande (Suomen Taiteilijaseura), la fédération des artistes de l'Islande (Bandalag Islenskra Listamanna, BIL), le conseil des arts du Danemark (Dansk Kunstrådet) et le conseil des artistes féoriens (Listasamband Föroya, LISA)—il rencontre diverses plateformes comme le conseil nordique des artistes qui est en contact avec le conseil nordique des ministres.

---

<sup>58</sup> Interview avec Peter Curman, ancien président de KLYS, 9 juillet 2008.

KLYS, le Nordic Council of Artists (conseil nordique des artistes) et le groupe Baltic Writers and Translators (Auteurs et traducteurs baltiques) se sont réunis lors de l'assemblée culturelle nordique de concert avec des artistes, des représentants officiels et des fonctionnaires. Le but de la dernière rencontre en 2007 était de voir comment sauvegarder le principe d'indépendance dans les décisions relatives au financement des arts et surveiller et influencer le processus décisionnel de l'Union européenne.

En outre, le Nordic Culture Forum (forum de la culture nordique) est un nouveau réseau qui s'est rencontré pour la première fois en 2006. Il a réuni des figures clés de la culture nordique<sup>59</sup>. Cela dans le contexte de la décision des ministres de la culture nordique de réformer la collaboration culturelle nordique. Cet événement est tenu annuellement.

KLYS participe également au Conseil européen des artistes. Fondé en 1995, le conseil se décrit comme oeuvrant pour les intérêts des artistes professionnels en Europe. Par l'entremise de conférences, de résolutions et de rapports, il fournit de l'information et une plateforme pour dialoguer à ses organisations membres, à savoir les associations d'artistes en Europe. Il vise également à influencer les responsables des politiques à l'échelle européenne.

Ces forums consistent dans l'ensemble à recueillir un soutien dans un secteur géographique en expansion en vue de promouvoir et défendre les arts et de faire du lobbying à l'échelle européenne contre la politique culturelle européenne. C'est ce qui ressort des propos de KLYS qui tient à souligner la nécessité d'une indépendance nationale et régionale dans le domaine de la culture et de limiter l'impact des responsables des politiques de l'Union européenne qui veulent mettre en place ce qu'il perçoit comme une « politique culturelle européenne douteuse »<sup>60</sup>.

**Comment KLYS atteint un consensus :**

- C'est un réseau indépendant de l'État entièrement voué au monde des arts.
- Il peut exercer des pressions lui-même.
- Il a acquis une influence considérable sur le plan politique en remportant diverses causes.
- Il insiste fortement sur la collaboration, réussissant à unir les voix de toutes les parties intéressées.
- Les organisations membres de KLYS en tirent des avantages, surtout les petites étant donné que KLYS fournit des services juridiques.
- KLYS est perçu comme représentant l'ensemble du secteur culturel.

<sup>59</sup> <http://www.norden.org/webb/news/news.asp?lang=6&id=5974>.

<sup>60</sup> <http://www.klys.se/Answers-from-KLYS-in-the-Communication2007-consultation.htm>

### **C. National Campaign for the Arts (NCA)**

Au Royaume-Uni, le lieu de naissance soi-disant du lobbying, où les citoyens se seraient rassemblés dans les couloirs de Westminster pour présenter une pétition à leurs membres du Parlement, le lobbying et la défense d'une cause ont toujours fait partie du processus politique, et encore plus au cours des dix ou quinze dernières années<sup>61</sup>. Après les secteurs de la santé, des droits de la femme et de l'environnement, le secteur des arts a organisé son réseau de représentation des intérêts. En comparaison avec les États-Unis, la promotion et la représentation des intérêts des arts se fait davantage sous la forme de relations publiques et de communications plutôt qu'en ayant recours au système juridique.

Le National Campaign for the Arts (NCA)<sup>62</sup> est formé en 1985 dans le contexte de la diminution de l'aide financière accordée aux arts sous le gouvernement de Margaret Thatcher et du démantèlement d'un palier soutenant les arts, à savoir les autorités métropolitaines. En même temps, les conseils des arts commencent également à défendre les arts de manière plus proactive par le marketing, le développement de l'auditoire et des marchés, le développement des ressources, et en démontrant la contribution des arts dans les programmes sociaux et économiques. Plusieurs employés des conseils des arts d'Angleterre, d'Écosse et du pays de Galles travaillent à plein temps à la représentation des intérêts des arts. Un exemple particulièrement réussi d'une activité de représentation de intérêts des arts nous est fourni par les actions récentes du Arts Council of Northern Ireland. Celui-ci a élaboré ses activités de représentation des intérêts et de lobbying très efficacement, au point qu'après la publication d'un rapport intitulé *Time for the Arts* réunissant les faits et les chiffres à l'appui du financement accru des arts en Irlande du Nord, des pressions ont été exercées afin s'assurer le financement des arts dans le prochain budget. Le tout s'est terminé par un débat à l'assemblée de l'Irlande du Nord en octobre 2007 où l'on a souligné l'incidence que les arts peuvent avoir dans les collectivités et la nécessité de redresser le financement public des arts, et une motion a suivi demandant au gouvernement de prendre des mesures. En outre, de concert avec le secteur des arts et le soutien de nombreux artistes célèbres, il a lancé une campagne intitulée « Keep our Arts Alive » en vue d'accroître l'aide financière accordée aux arts dans le budget de 2008-2011 de l'Irlande du Nord et lorsque le budget a été publié en janvier, le financement avait augmenté.<sup>63</sup> De même, en Irlande, le Arts Council of Ireland a élaboré un programme de défense des arts depuis 2006.<sup>64</sup>

Le réseau NCA se décrit comme l'ami critique des conseils des arts<sup>65</sup>. Parfois, il fait campagne contre eux, mais à d'autres occasions, ils travaillent en partenariat. Comme l'AFTA et KLYS, NCA se décrit comme étant une organisation indépendante et

---

<sup>61</sup> Professor Appleby, directeur de Mental Health Alliance, Royaume-Uni, « Il se développe une culture de représentation des intérêts. » [traduction] [http://www.bbc.co.uk/radio4/youandyours/transcripts\\_2007\\_25\\_mon\\_03.shtml](http://www.bbc.co.uk/radio4/youandyours/transcripts_2007_25_mon_03.shtml)

<sup>62</sup> <http://www.artscampaign.org.uk>

<sup>63</sup> Merci à Nick Livingston, directeur du développement stratégique, Arts Council Northern Ireland.

<sup>64</sup> [http://www.artscouncil.ie/en/areas-of-work/actions/resource\\_organisations\\_actions.aspx#faq3](http://www.artscouncil.ie/en/areas-of-work/actions/resource_organisations_actions.aspx#faq3)

<sup>65</sup> Entrevue avec Louise de Winter, 22 juillet 2008.

représentative, « [traduction] la voix indépendante du Royaume-Uni pour le monde des arts dans toute sa diversité ». Le réseau ne reçoit pas de subventions publiques et est la seule organisation de lobbying indépendante représentant tous les arts, une garantie de son indépendance et de son autorité. Il fournit « [traduction] une voix unie pour les arts, les organisations culturelles et les artistes, les employés et les bénévoles » et vise fortement le consensus : « [traduction] ce n'est qu'en se prononçant à l'unisson que les arts pourront véritablement être entendus ».

### **Émergence du réseau**

Le réseau NCA est constitué en 1985 à la suite de la fusion de deux organisations de lobbying, le National Lobby for the Arts (NLA) et le British Arts Voice (BRAVO). Le réseau est mis sur pied par six organisations vouées à une discipline en particulier comme le Association of British Orchestras. Ces organisations sont aidées financièrement pour mettre en place le réseau NCA, et les PDG de ces organisations consacrent du temps au réseau et le font profiter de leurs compétences. Depuis 1997, NCA est entièrement soutenu par les droits de ses membres et des campagnes de financement. Le réseau compte environ 550 membres, dont des organisations et des particuliers.

### **Activités et événements**

Le réseau NCA comporte un bureau administratif et un conseil nommé selon les besoins de l'organisation. Il communique l'information concernant le secteur des arts à ses membres, et ce hebdomadairement. La communication et les relations publiques sont un élément essentiel de ses activités et événements de représentation des intérêts des arts.

Les activités du réseau NCA consistent à exercer des pressions auprès du gouvernement, du Parlement et du conseil des arts du Royaume-Uni. Il participe également à des activités de représentation des intérêts des arts plus générales comme fournir de l'information à ses membres et au public par l'entremise d'un service de recherche créé par la suite.

Le réseau NCA tient deux réunions du conseil mensuellement et communique les résultats de ces réunions à ses membres ainsi que d'autres renseignements dans son bulletin hebdomadaire. En outre, il publie un magazine trimestriel sur support papier qui est la plateforme de discussion sur un thème jugé important pour le domaine des arts.

Plusieurs événements réunissent également les membres du réseau NCA, comme des séminaires ou des rencontres organisés dans le but d'obtenir de la rétroaction sur-le-champ sur une question en particulier. Après avoir effectué un suivi des développements dans le secteur des arts par l'entremise de consultations continues avec les parties intéressées, le réseau NCA inscrit des points à son programme de promotion et de défense des arts s'ils correspondent à ses attributions générales : accroître l'aide financière accordée aux arts, assurer la place des arts dans le domaine de l'éducation et démontrer la valeur des arts aux fonctionnaires. Grâce à ces

attributions générales, le réseau NCA est fier de réussir à obtenir le consensus de ses membres. Parfois, des conseillers juridiques sont invités à venir discuter de l'évolution du droit concernant les arts. Des représentants politiques sont également invités afin d'être informés.

Le réseau NCA entretient d'excellentes relations avec les ministres et les fonctionnaires des ministères et avec les membres du Parlement et leurs pairs. Il se sert de ces relations personnelles pour influencer la politique et la législation grâce à des délégations, des exposés de position, des séances d'information et des réactions à des consultations. En particulier, il informe le Department of Culture, Media and Sports et d'autres ministres dont les attributions ont une incidence sur les arts. Il informe également les membres du Parlement des questions relatives aux arts. Les relations avec le ministère et le Parlement sont décrites par le réseau NCA comme étant bonnes dans un système où les représentants politiques s'attendent à recevoir des pressions de groupes.

Le réseau NCA effectue des recherches et organise des séances d'information afin de contribuer à rehausser l'image des arts sur tous les plans. Il tient au fait ses membres des questions concernant leur propre développement. Son groupe de recherche et d'éducation, mis sur pied en 2000, est appelé Arts Research and Education (NCARE). NCARE travaille avec le secteur des arts à l'élaboration de projets et d'événements et produit des recherches; ses travaux sont soutenus principalement par des fondations.

**Comment NCA atteint un consensus :**

- C'est un réseau indépendant de l'État.
- Il fait bon usage de sa petite structure.
- Il accorde une place importante à la communication.
- Il réussit souvent à atteindre ses buts.

#### **D. National Arts & Cultural Alliance (NACA)**

Comme dans d'autres pays anglophones, des groupes de représentation des intérêts ont été mis sur pied en Australie en vue de régler les questions de santé, d'éducation et d'environnement. Toutefois, leur place dans le processus politique fait l'objet de discussions, les intérêts conservateurs tendant à vouloir les rejeter. À vrai dire, les ONG, que l'Australie appelle « advocacy organizations », ont été récemment critiqués, et la légitimité de leur influence sur la politique publique a été mise en doute dans le contexte de tensions dans certaines relations entre le gouvernement et les ONG. Au milieu de 2003, le gouvernement australien commence à réformer la législation concernant le statut des organisations caritatives, ce qui touche plusieurs groupes de représentation des intérêts. Nombre de ceux-ci cernent une clause destinée à empêcher les organisations caritatives de critiquer la politique gouvernementale. Outre ce contexte défavorable à la défense d'une cause, les subventions accordées à diverses organisations dites « peak »—ce qui signifie en Australie les associations les plus représentatives—sont supprimées, tandis que le gouvernement finance un groupe de réflexion visant à établir le bien-fondé des ONG<sup>66</sup>.

Le monde des arts saisit cette occasion pour tenter de former des coalitions représentant leurs intérêts. L'Australie tente de mettre sur pied l'équivalent de la Conférence canadienne des arts, mais ne réussit pas. Une coalition est créée par la suite, à savoir la National Arts & Cultural Alliance (NACA)<sup>67</sup> qui se décrit comme une coalition nationale de particuliers, d'organisations, d'organismes et de groupes communautaires participant à l'évolution culturelle des collectivités. Formée ces dernières années—en 2004 et restructurée en 2008—elle assure une coordination à l'échelle nationale dans le contexte de la restructuration du Australia Council for the Arts (conseil des arts australien). La coalition bénéficie du soutien du secteur des arts partout au pays et entretient des liens avec d'autres organisations artistiques et culturelles comme ArtsPeak, Arts Access Australia, Community Cultural Development Board.

---

<sup>66</sup> Bronwen Dalton and Mark Lyons, *Representing the Disadvantaged in Australian Politics: The Role of Advocacy Organizations*, Sydney: Centre for Australian Community Organizations and Management, University of Technology, Sydney, 2005. [http://arts.anu.edu.au/democraticaudit/papers/focussed\\_audits/200503\\_dalton\\_lyons\\_advoc.pdf](http://arts.anu.edu.au/democraticaudit/papers/focussed_audits/200503_dalton_lyons_advoc.pdf)

<sup>67</sup> <http://www.naca.org.au/>



## **Fusion des voix**

L'Alliance est mise sur pied en novembre 2004 par opposition à la restructuration du conseil des arts australien. NACA atteint son but à cet égard en mars 2005, assurant son existence et définissant son mandat. Au cours de la première moitié de 2008, l'Alliance est réformée afin de mettre en œuvre son mandat qui est de promouvoir les arts, d'en représenter les intérêts et de faire du lobbying à l'échelle nationale grâce au réseautage, à des débats, des recherches, des consultations, des communications, des stratégies de marketing, des principes populaires et des structures de gouvernance.

## **Activités**

Depuis 2004, l'Alliance a organisé des réunions avec des centaines de parties intéressées partout au pays, et se concentre sur la coordination nationale des interventions et des initiatives découlant de ces consultations avec les responsables des politiques culturelles—le conseil australien et d'autres organismes de financement.

L'Alliance garde à vue ses attributions et travaille uniquement aux besoins propres à l'ensemble du secteur des arts. Son objectif est d'être un groupe de réflexion créatif. Par conséquent, elle réseaute, organise des débats et engage des intervenants, des organisations et les secteurs autres que celui des arts par des stratégies de communication. Elle bénéficie également d'un fort élément populaire. Elle est fière d'avoir une approche ascendante et d'inviter des experts à des discussions pour fournir de l'information.

À l'été 2008, l'on annonce que l'organisation est rétablie et que de nombreuses activités de représentation des intérêts sont prévues.

### **Comment NACA atteint un consensus :**

- Le groupe est formé dans un contexte difficile pour les arts, assurant un soutien à sa cause.
- Il place ses attributions générales devant les intérêts particuliers.
- Il vise une vaste représentation
- Il se concentre sur la défense populaire.

## **Conclusions et recommandations**

Le Canada possède lui aussi un grand nombre des infrastructures mises sur pied pour soutenir les arts dans les pays du Commonwealth : un Conseil des Arts auquel s'est ajouté un ministère, un engagement envers le principe de l'indépendance et le

modèle type élaboré dans la typologie des modèles de soutien public des arts définie par les universitaires canadiens Harry Hillman-Chartrand et Claire McCaughey.<sup>68</sup>

Comme aux États-Unis, la poursuite du bien commun (advocacy) et le lobbying sont limités à 20 p. 100 des ressources en temps ou en budget d'un organisme caritatif. Mais au Canada, dans un effort pour clarifier les pressions exercées sur le gouvernement, la *Loi fédérale sur la responsabilité* adoptée en décembre 2006 oblige quiconque communique avec le gouvernement à titre de lobbyiste à présenter un rapport de la communication au Commissariat au lobbying du Canada dans les 20 jours de la communication.<sup>69</sup> Cette loi présente un problème de taille en ne différenciant pas le lobbying et la poursuite du bien commun; on craint que la poursuite du bien commun, axée de façon plus générale sur la communication, en vienne à tomber elle aussi sous cette règle. De plus, peu importe la latitude permise par cette loi, le lobbying et la poursuite du bien commun au Canada ont une aura négative.

Le Canada partage avec la Suède, les pays nordiques et les réseaux européens comme le Congrès de la Fédération Internationale des Acteurs une tradition de poursuite du bien commun des arts. Déjà en 1944, avant même qu'il y ait des efforts semblables dans d'autres pays, un mouvement de lobbying lancé par le Royal Canadian Academy of Arts s'est réuni à Ottawa pour promouvoir la création d'un organisme fédéral pour les arts. Cet effort a donné lieu à la création de la Conférence canadienne des arts.

Sur le plan de la recherche, comme dans les autres pays anglophones avec une tradition de lobbying pour les arts, l'étude de l'incidence des arts au Canada est active. En témoignent par exemple les études de la société canadienne Hill Strategies dont le dernier rapport, en date de mars 2008, examine *les effets sociaux de la culture*.

Le Canada était alors en bonne position pour élaborer des réseaux semblables de poursuite du bien commun, de représentation des intérêts, comme ceux qui sont décrits dans le présent rapport.

Qu'est-ce qui s'est passé alors? Les réseaux n'ont pas été capables de s'étendre dans l'ensemble du pays. Depuis la création de la CCA, les niveaux d'administration du secteur des arts se sont multipliés, mais la coordination n'a pas suivi à cause de divers problèmes qui distinguent le Canada des exemples étrangers décrits ci-dessus :

- Contrairement à la situation des autres pays examinés, le système parlementaire canadien crée complique le lobbying auprès des députés.
- Contrairement à deux autres pays anglophones qu'il émule d'autres façons, soit le Royaume-Uni et les États-Unis, le Canada perçoit négativement le lobbying et la représentation des intérêts, poursuite du bien commun.
- Contrairement aux autres pays qui ont un Conseil des Arts, il n'existe pas de liens chez nous entre le Conseil des Arts du Canada et la poursuite du bien commun des arts.
- Contrairement aux organismes semblables ailleurs, la CCA n'est pas indépendante de l'État.

---

<sup>68</sup> Hillman-Chartrand, H. & McCaughey, C. 1989. "The Arm's Length Principle and the Arts: An International Perspective - Past, Present and Future," in *Who's to Pay for the Arts? The International Search for Models of Support*, M.C. Cummings and J. M. D. Schuster, eds., New York: American Council for the Arts, p. 43-80.

<sup>69</sup> <http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/bulletins/5206.htm>.

- Contrairement aux autres pays examinés, l'histoire canadienne a compromis l'articulation d'une identité culturelle commune qui aiderait à définir des mandats plus larges et plus consensuels.

Certains problèmes sont culturels, mais d'autres sont conjoncturels et peuvent être traités. Certaines initiatives récentes ont amené la poursuite du bien commun des arts sur un terrain plus ferme. Comme les organismes semblables dans d'autres pays, le Conseil des Arts du Canada se décrit comme un défenseur de premier plan des intérêts des arts. Il a un programme public et parlementaire de représentation des intérêts<sup>70</sup> qui informe les journalistes, les représentants des médias, les élus et les citoyens des activités du Conseil et de ses clients. Il comparaît devant les Comités parlementaires sur les arts et la culture et invite les gens à écrire au premier ministre du Canada en donnant son adresse courriel. Dans sa trousse de ressources publiée sur son site Web, le Conseil des Arts du Canada donne des conseils sur la promotion des arts et pour communiquer efficacement avec les décideurs. Mais comme ailleurs, il ne peut pas critiquer la façon dont l'État soutient les arts.

Chez ceux qui sont indépendants, la Coalition canadienne des arts et le Sommet canadien des arts s'adressent à un groupe large qui comprend des membres du secteur des entreprises. La coopération entre les deux a été envisagée en 2007. La Conférence canadienne des arts possède l'atout additionnel de sa longue histoire de travail de recherche. Il existe une abondance d'activités et de ressources sur la poursuite du bien commun des arts au Canada qui deviendraient beaucoup plus efficaces et gagneraient du poids en joignant leurs efforts pour mieux servir les arts.

---

<sup>70</sup> [http://www.conseildesarts.ca/cgi-bin/MsmGo.exe?grab\\_id=0&page\\_id=611&query=advocacy&hiword=ADVOCATE%20advocacy%20](http://www.conseildesarts.ca/cgi-bin/MsmGo.exe?grab_id=0&page_id=611&query=advocacy&hiword=ADVOCATE%20advocacy%20)

### Ouvrages cités

- André Fortier et D. Paul Schafer, *Historique des Politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988)*, Ottawa : Conférence canadienne des arts, 1989.
- Arts Council England, *The Economic Impact of Theatre*, 2004; *The Impact of the Arts*, 2004;
- Arts Council England, *Arts and Regeneration*, 2005 and 2007; *Doing the Arts Justice*, 2005; *Social impact study of the UK Theatre*, 2006.
- Australia Council, *Art and Wellbeing*, 2004.
- Hillman-Chartrand, H. & McCaughey, C. 1989. "The Arm's Length Principle and the Arts: An International Perspective - Past, Present and Future," in *Who's to Pay for the Arts? The International Search for Models of Support*, M.C. Cummings and J. M. D. Schuster, eds., New York: American Council for the Arts, p. 43-80.
- Carrefour 2001. *Politique artistique et culturelle au Canada - le dernier demi-siècle et au-delà*, Ottawa : Conférence canadienne des arts, 2001.
- Bronwen Dalton and Mark Lyons, *Representing the Disadvantaged in Australian Politics: The Role of Advocacy Organizations*, Sydney: Centre for Australian Community Organizations and Management, University of Technology, Sydney, 2005.
- Parlement Européen, Département politique, Politiques culturelles et de cohésion, Culture et éducation, *Financement des arts et de la culture dans l'Union européenne*, Bruxelles : 2006.
- Eurostat, *Cultural Statistics*, 2007.
- Grantmakers in the Arts, the Foundation Center and the National Assembly of State Arts Agencies, *Vital Signs*. Snapshots of Arts Funding, 2007.
- Joshua Guetzkow, (2002) "How the Arts Impact Communities: An Introduction to the literature on arts impact studies", Princeton University Center for Arts and Cultural Policy Studies, *Working Paper Series*, 20.
- John Holden, *Cultural Value and the Crisis of Legitimacy*, London: Demos, 2006.
- Ronald J. Hrebenar, *Interest Group Politics in America*, M. E. Sharpe, (1982), 1997.
- IFACCA, D'Arts Topics, #16, September 2003, Helen Jermyn, 2001, *The Arts and Social Exclusion: a review prepared for the Arts Council of England*.
- Christopher Madden, "Using 'Economic' Impact Studies in Arts and Cultural Advocacy: A Cautionary Note", *Media International Australia*, #98, February 2001.
- Kevin McCarthy, Elizabeth H. Ondaatje, et al., 2004, *Reframing the Debate about the Benefits of the Arts*, une étude commandée par la Wallace Foundation et exécutée par la Rand Corporation.
- National Association of State Arts Agencies, *Cultural Policy Innovation: A Review of the Arts at the State Level*, prepared for the Pew Charitable Trusts, June 2001.
- National Association of State Arts Agencies in collaboration with Arts Education Partnership, *Critical Evidence: How the Arts Benefit Student Achievement*, 2006.
- Michelle Reeves, *Measuring the economic and social impact of the arts: a review*, London: Arts Council England, 2002.